BB

2021/414

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM
Ayant eu lieu le jeudi 23 septembre 2021 à 19 heures 30.
Salle de réunion du Conseil Municipal

Date de la convocation : 17 septembre 2021

Ouverture de la séance : à 19 h 30 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 11
Pierre ALEXANDRE, Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 9
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent : 1
Pierre ALEXANDRE

Absent, excusé : 1
Patrick GRETZER qui a donné procuration à Laurent HUSSER.

Nombre de votants : 10 dont 1 procuration

ORDRE DU JOUR :

- 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- 2. Procès-verbal de la séance du mardi 29 juin 2021
- 3. Intervention de l'EPF d'Alsace pour une opération de portage foncier sur l'ancien restaurant Landhof et autorisant le Maire à signer la convention de portage foncier et la convention de mise à disposition de bien
- 4. Validation du projet de réhabilitation de l'ancien restaurant Landhof.
- 5. Divers

❖ 1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Désigne** Monsieur Jacques WAHL secrétaire de séance.

Nombre de votants : 10 dont 1 procuration

POUR : 10 dont 1 procuration
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

❖ 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 29 JUIN 2021

Le procès-verbal de la séance du mardi 29 juin 2021 est adopté par :

Nombre de votants : 10 dont 1 procuration

POUR : 10 dont 1 procuration
Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ 3. INTERVENTION DE L'EPF D'ALSACE POUR UNE OPÉRATION DE PORTAGE FONCIER SUR L'ANCIEN RESTAURANT LANDHOF ET AUTORISANT LE MAIRE À SIGNER LA CONVENTION DE PORTAGE FONCIER ET LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE BIEN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 324-1 et suivants et R. 324-1 et suivants du Code de l'urbanisme relatifs aux établissements publics fonciers locaux,

Vu le règlement intérieur du 16 juin 2021 de l'EPF d'Alsace portant notamment sur les modalités de portage foncier, de rachat du bien et des modalités financières,

Vu les statuts du 31 décembre 2020 de l'EPF d'Alsace,

Vu le courrier de sollicitation adressé par la Commune de OLWISHEIM à l'EPF d'ALSACE le 27 mai 2021,

Vu l'avis des domaines rendu le 13 septembre 2021 sous numéro 2021-67361-54361,

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE OLWISHEIM PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2021

- **Décide** de demander à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter le bien situé à OLWISHEIM (67 170), 27 rue principale, figurant au cadastre sous section 02 numéro 95, d'une superficie totale de 16 a 07 ca, pour un montant maximum de 325 000 € (valeur d'estimation par les domaines en date du 13 septembre 2021) consistant en un ancien restaurant en vue d'y

réaliser un tiers lieu comprenant notamment un restaurant, des logements, des locaux pour commerces éphémères et/ou permanents, une salle pour activités culturelles, lieux de rencontre et de redynamisation du centre village.

- **Approuve** les dispositions du projet de convention de portage foncier et de mise à disposition de biens annexés à la présente délibération et d'autoriser Monsieur Alain RHEIN, Maire de OLWISHEIM, à signer lesdites conventions nécessaires à l'application de la présente délibération, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de l'EPF d'Alsace.

Il est proposé de voter à bulletin secret.
Approbation de la majorité des conseillers municipaux présents.

Nombre de votants : 10 dont 1 procuration

POUR : 4

CONTRE : 6

ABSTENTION : 0

❖ 4. VALIDATION DU PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN RESTAURANT LANDHOF.

Sans objet suite à la délibération précédente, Point 3.

❖ 5. DIVERS

- Soutien pour la mise en œuvre et l'exploitation de la vidéoprotection
Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du courrier adressé par Monsieur Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est.

- Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une proposition d'un citoyen d'Olwisheim de réaliser une fresque aux décors enfantins.

- Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une proposition d'un citoyen d'Olwisheim d'organiser des événementiels tels que 13 juillet, bals etc....

- Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur Vincent FRIEDOLSHEIM a été engagé en qualité d'agent technique par la Communauté d'Agglomération de Haguenau est mis à la disposition de la commune d'Olwisheim depuis le 1er septembre 2021.

- Urbanisme

Demande de Permis de Construire de Monsieur et Madame Majid AGHAJANIAN.
Demande de Déclaration Préalable de Monsieur Alain VELTEN.

Le Maire lève la séance à 21 heures 36.